

# La Ville veut agrandir ses archives et réserves muséales

nice-matin  
Mardi 27 décembre 2022

10

Les archives municipales de l'ancienne villa Les Palmiers à Fabron : saturées. L'ancien bâtiment des archives départementales, qui accueille les volumineux fonds d'archives des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à Cimiez : saturé. Les archives de la Canca, puis de la Métropole Nice-Côte d'Azur (qui ont fusionné en 2015 avec celles de la Ville), conservées dans un local de la zone industrielle de **Saint-Laurent-du-Var** : saturées. Les espaces dédiés à la conservation et la préservation des réserves muséales de la Ville de Nice : saturés et désuets.

Partant de ce constat, le conseil



**Les archives municipales (ici en 2019) sont saturées, la construction d'un ou plusieurs nouveaux bâtiments est nécessaire.**

(Photo Franz Chavaroc)

municipal de Nice a acté le lancement d'études de faisabilité en vue de la réalisation de nouveaux équipements dédiés. La question qui doit être tranchée : faudra-t-il un bâtiment mutualisé entre les réserves et les archives ou deux bâtiments distincts. Ces constructions pourraient être accessibles au public. La délibération a été adoptée.

## « Pas de lieu pré-identifié »

« À ce stade, nous n'avons pas de lieu pré-identifié », ont précisé les services de la Ville. L'objet de cette étude est précisément d'établir un état des lieux, un recueil

des besoins, techniques et fonctionnels, et des recommandations pour la réalisation du projet. Ces prescriptions permettront alors d'envisager des options de sites répondant à ce cahier des charges ». À noter que la municipalité estime pouvoir « compter sur le ministère de la Culture qui subventionne les bâtiments d'archives et de collectivités y compris les études de faisabilité » un soutien financier qui engloberait aussi « les dépenses d'investissement liées à la réalisation d'équipements neufs pour les collections labellisées Musées de France ».

O. S.  
osclavo@nicematin.fr